

L'autonomie avancée comme forme d'autodétermination

Le conflit autour du Sahara Occidental est un conflit qui met en contradiction deux récits de nationalismes : l'intégrité territoriale du Maroc et l'achèvement de la décolonisation d'une part versus la vision du Polisario, soutenue par l'Algérie, qui vise la création d'un état Sahraoui d'autre part.



Par Lahcen HADDAD, PhD (1)
lhaddad@msi-inc.com

Est-ce ces deux visions, ces deux méta-récits sont conciliables ? Est-ce qu'une approche innovante au conflit--qui permet aux populations de vivre en paix et en prospérité tout en permettant une satisfaction même partielle des doléances deux parties--est possible ?

Avant de répondre à ces questions, je vous propose quelques observations d'ordre méthodologique et théorique :

La notion de « peuple » n'est pas un concept universellement défini. Et tel qu'il est appliqué de part et d'autre, il n'est pas tout à fait applicable aux populations sahraouies vivant à Tindouf, au Sahara Occidental et parmi la diaspora Sahraouie.

« Autodétermination » n'est plus synonyme d'indépendance. La gouvernance démocratique devient prioritaire par rapport à l'autodétermination.

Les menaces de fragilisation et d'échec étatique ainsi que les menaces de terrorisme et de conflit interne, surtout en l'absence de ressources, rendent l'autonomie, en tant que forme de partage de pouvoir, de plus en plus une approche

qui mérite l'attention et à laquelle on a fait recours pour résoudre pas mal de conflits

Le référendum n'est pas le seul moyen reconnu universellement pour résoudre la question de l'auto-détermination. En fait, c'est un processus onéreux qui finit par diviser les opinions. Le référendum n'est que rarement un mode fédérateur et mobilisateur

Alors, quel est le meilleur moyen de satisfaire les buts et désirs des deux parties ? Comment gérer le conflit d'une façon équitable, juste et durable et garantir les droits des deux parties ?

Un processus de référendum a été entamé depuis les années 90 mais a buté sur des problèmes énormes :

L'impossibilité de déterminer qui est éligible pour voter

Le problème de la représentativité des populations sahraouies. En l'absence d'un recensement des populations vivant dans les camps de Tindouf et en l'absence d'un climat de liberté d'expression politique libre dans les camps (comme on l'a vu avec le cas de Mustapha Selma Ouled Sidi Mouloud), on ne connaît ni le poids du Polisario ni sa représentativité en tant que partie dans le conflit.

L'ambiguïté totale sur la situation post-référendaire. Que fait-on des doléances de la partie perdante, par exemple ?

En plus de ces failles historiques, le référendum en lui-même perpétuerait le conflit au lieu de le résoudre :

Il produirait une situation de gagnant/perdant. Les perdants peuvent recourir à la violence également.

On ne sait pas que sera la réaction de ceux qui sont exclus du vote

L'aspect ethnique d'un état sahraoui créerait une minorité qui se sentirait exclue également.

C'est parce que le référendum s'est avéré irréalisable et impossible que les

deux parties sont appelées à être créatives afin d'arriver à une solution équitable qui permet le droit à l'autodétermination des Sahraouis et le droit d'achèvement de l'intégrité territoriale très chère aux marocains.

L'autonomie avancée proposée par le Maroc me semble répondre aux besoins des deux parties puisqu'elle permet :

Une situation de gagnant/gagnant. Elle a un rôle mobilisateur et fédérateur.

Elle permet aux populations de s'auto-gouverner d'une façon démocratique

Elle permet une résolution rapide du problème des réfugiés de Tindouf dont les droits à l'identité, à l'expression politique et au mouvement, en tant qu'hommes et femmes et jeunes et enfants, sont bafoués quotidiennement et depuis les années 70.

Elle permet une résolution du drame humanitaire, surtout la séparation des familles, la séquestration, et « l'emménagement » (warehousing) des réfugiés. L'autonomie permettra aux familles de se réunifier et à tous les Sahraouis de vivre en paix et de décider de leurs avenir eux-mêmes.

L'autonomie avancée est un moyen novateur et juste d'arriver à une autodétermination. Les deux concepts ne sont pas antinomiques ; au contraire, dans un monde qui connaît «l'accumulation » de petits états en échec, c'est un moyen de résoudre les conflits par le biais de la démocratie et la bonne gouvernance dans le cadre de l'intégrité territoriale des nations.

Note:

(1) Lahcen Haddad est Professeur Universitaire à la School of International Training de Vermont et Senior Associate de Management Systems International, Washington.